

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

1^{er} juillet 2025

Date d'affichage

15 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ (arrivée à 21h00), Annick
PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît
LAVARDE, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond
GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : M Jean-Marc VARIN qui donne
pouvoir à M Benoît LAVARDE, Mme Anne-Marie RABEC qui donne pouvoir à
Mme Maryline VAUTIER, M Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M
Stéphane LECHANOINE

Monsieur Raymond GIRARD remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°07/10 : TRAVAUX ÉGLISE

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint chargé des travaux
sur les bâtiments publics.

Lors de la tempête Ciaran, la girouette a été détériorée. Il s'avère qu'il est
nécessaire de prévoir le remplacement et le renforcement du faitage, au niveau du
clocher, pour refixation par le couvreur de la girouette, dans des conditions durables.

Plusieurs devis ont été demandés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte les travaux de menuiserie au clocher de l'église.
- Accepte le devis de l'entreprise Jouanne-Lefevre pour un montant de 2 267.18
€ HT soit 2 720.62 € TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au
dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Raymond GIRARD	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 